



Le Ministre

Paris, le 25 NOV. 2008

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part de vos réflexions sur l'incertitude qu'engendrerait l'utilisation par les services du ministère de l'Éducation nationale ou par moi-même du terme « bilingue » associé à l'enseignement linguistique.

Je tiens à vous rassurer quant à la possibilité offerte à tous les élèves scolarisés en France, d'étudier plusieurs langues. Notre système éducatif est marqué par une grande diversité sur ce point, au prix, d'ailleurs, de moyens budgétaires importants.

Il n'est pas question d'affaiblir cette richesse, bien au contraire. La prochaine réforme du lycée insistera sur la multiplicité des choix offerts aux élèves dans cette perspective. Je tiens enfin à vous rappeler que l'enseignement de l'allemand fait, quant à lui, l'objet d'une attention soutenue de la part de mes services, afin de préserver son rayonnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Xavier DARCOS

Monsieur Christian TREMBLAY
Président de l'Observatoire
Européen du Plurilinguisme
4, rue Léon Séché
F-75015 PARIS